



CIPVVS

Aérodrome du Polygone

<http://planeur-strasbourg.com> - contact@planeur-strasbourg.com

82 rue de la Musau 67100 Strasbourg Tél : 03 88 444 199 - 06 62 09 24 33

TARIFS 2020

FORMULE ÉLÈVE 1ere ANNÉE

A - Grille tarif	- 25 ans	+ 25 ans
Cotisation annuelle	200,00	400,00
Licence-Assurance de base	84,18	163,54
Forfait élève	1200,00	
Forfait travaux d'hiver *	250,00	
Total	1734,18	2013,54

B- Détails

Formule réservée aux élèves pilotes pour leur première année de formation au club pour une validité de 1 an à partir de la date de souscription. Elle inclut :

- Les heures cellules illimitées pour toutes les machines
- Tous les décollages en instruction jusqu'à l'obtention du brevet
- 3 vols motoplaneur
- 10 décollages solo (prix du remorqué / treuillée facturé au-delà)

FORMULE HEURES ILLIMITEES

A - Grille tarif	- 25 ans	+ 25 ans
Cotisation annuelle	200,00	400,00
Licence-Assurance de base	84,18	163,54
Forfait illimité	650,00	850,00
Forfait travaux d'hiver *	250,00	
Total	1184,18	1663,54

B- Détails

Formule proposée à tout pilote souhaitant voler du 01/01 au 31/12. Ce forfait peut également être pris par les élèves pilotes qui entament une seconde année de formation. Elle inclut :

- Les heures cellules sur les machines du club
- Les vols de formation avec instructeur (brevet ou qualifications supplémentaires)

Chaque décollage est à payer en plus du forfait (voir tarifs remorquage dans la grille des tarifs)

FORMULE 30 HEURES

A - Grille tarif	- 25 ans	+ 25 ans
Cotisation annuelle	200,00	400,00
Licence-Assurance de base	84,18	163,54
Forfait 30h	450,00	600,00
Forfait travaux d'hiver *	250,00	
Total	984,18	1413,54

B- Détails

Formule proposée à tout pilote souhaitant voler 30h du 01/01 au 31/12. Ce forfait peut également être pris par les élèves pilotes qui entament une seconde année de formation. Elle inclut :

- Les heures cellules pour 30h de vol (le prix de l'heure de vol supplémentaire est de 50% de l'heure cellule)
- Les vols de formation avec instructeur (brevet ou qualifications supplémentaires)

Chaque décollage est à payer en plus du forfait (voir tarifs remorquage dans la grille des tarifs)

FORMULE DUO

A - Grille tarif	- 25 ans	+ 25 ans
Cotisation annuelle	200,00	400,00
Licence-Assurance de base	110,04	
Forfait 30h	200,00	
Forfait travaux d'hiver *	250,00	
Total	760,04	960,04

B- Détails

Cette disposition n'autorise que le vol en double en tant que passager avec un instructeur qui vous laissera piloter comme un élève ou un commandant de bord autorisé à l'emport de vols d'initiations (VI)

Les frais de décollage peuvent être partagés avec le pilote ou vous être imputés selon les cas.

Forfait travaux d'hiver *

Remboursé en début d'année suivante si participation aux travaux d'hivers du club